



Rapport annuel 2014

COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	CONTEXTE.....	2
1.1	Mandat	2
1.2	Composition.....	3
1.3	Calendrier thématique	5
1.4	Visites terrain du lieu d'enfouissement.....	5
2	TRAVAUX REALISES	6
3	SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX	6
3.1	La qualité des eaux souterraines et de surface	6
3.2	La qualité de l'eau du Ruisseau Paul-Boisvert	6
4	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	7
4.1	Captage et mise en valeur du biogaz	7
4.2	Reboisement et aménagement sur le site.....	7
4.3	Contrôle des goélands.....	8
5	WM ET LA POLITIQUE QUEBECOISE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES	8
6	BILAN DE L'ANNEE	9
6.1	Projet d'écocentre et récupération de matériaux secs.....	9
6.2	Constitution du fonds de fermeture	9
6.3	Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale.....	10
6.4	Bilan annuel des plaintes.....	11
6.5	Bilan des visites du MDDELCC.....	11
6.6	Autres dossiers.....	11
7	RESULTATS	12

Liste des annexes

Annexe 1 : Ordres du jour des rencontres du Comité.....	13
Annexe 2 : Registre 2014 des plaintes.....	16
Annexe 3 : Registre 2014 des visites du MDDELCC.....	20
Annexe 4 : Photographie aérienne du LET de Saint-Nicéphore.....	22

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Composition du Comité au 26 novembre 2014.....	3
Tableau 1.2	Départs du Comité au cours de l'année 2014.....	3
Tableau 1.3	Représentants de Waste Management.....	4
Tableau 1.4	Représentants de Transfert Environnement et Société.....	4
Tableau 1.5	Personnes-ressources invitées en 2014.....	4
Tableau 2.1	Calendrier thématique par trimestre.....	5
Tableau 3.1	Bilan des contributions aux Fonds d'urgence et d'actions environnementales.....	10

NOTE

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement et Société (Transfert), puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert, une entreprise indépendante de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes-rendus des réunions.

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année 2014. Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

1 CONTEXTE

1.1 MANDAT

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore (Comité) a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Le mandat du Comité consiste à :

- Informer sur :
 - ◆ Les opérations du site
 - ◆ Les projets de développement
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur
- Faire des recommandations sur :
 - ◆ Le fonctionnement des installations
 - ◆ L'atténuation des impacts sur l'environnement

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des élus, des agriculteurs, des organismes socio-économiques et des groupes environnementaux. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et à susciter l'intérêt à participer au Comité.

À la demande des membres, un site Internet dédié au Comité de vigilance a été mis en ligne à l'automne 2014. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour informer la communauté des activités liées au site d'enfouissement et améliorer la gestion des plaintes reçues.

1.2 COMPOSITION

La composition du Comité à la fin de l'année 2014 était la suivante :

Tableau 1.1 Composition du Comité au 26 novembre 2014

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Citoyen (Président)	M. Jean-François Milot
	Membre du Club du Faisan	M. Daniel Ferland Madeleine Proulx (substitut)
	Résidente du Club du Faisan	Mme Diane Faucher
	Résidente du Club du Faisan	M. Dominique Michaud
	Citoyen	M. Réal Lemire
	Citoyen	M. Alain Gauthier
	Citoyen / secteur St-Lucien	M. Pierre Beaudoin
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	M. Michel Noël Mme Anick Verville
	Ville de Drummondville	M. Roger Leblanc M. Daniel Pelletier M. Vincent Chouinard
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	M. Yves Gatién
	Bloc Vert	Mme Marie-Pascale Duvieusart
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	M. Camil Lauzière
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de commerce de Drummondville	Mme Barbara Demers *
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Denis Vadnais

* nouveau membre 2014

Certains membres du Comité, présents au début de 2014, ont quitté leur fonction durant l'année :

Tableau 1.2 Départs du Comité au cours de l'année 2014

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de commerce de Drummondville	M. Nicolas Martel

Le tableau 1.3 recense les représentants de WM ayant participé aux rencontres du Comité en 2014. En mai, en raison d'une réorganisation interne de la structure d'entreprise, M. Hugues Vincelette, coordonnateur des relations communautaires, a quitté l'équipe de WM. M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques, a repris les responsabilités assumées jusqu'alors par M. Vincelette.

Tableau 1.3 Représentants de Waste Management

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Coordonnateur des relations communautaires	M. Hugues Vincelette *
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore	M. Simon Mercier

* présent lors du premier trimestre seulement

Le tableau 1.4 identifie les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2014 :

Tableau 1.4 Représentants de Transfert Environnement et Société

Représentants de Transfert		
Représentants de Transfert	Animateurs	M. Alex Craft M. Cédric Bourgeois (substitut)
	Rapporteurs	Mme Élodie Rolland Mme Myriam Vallière (substitut)

Certaines personnes ressources sont également intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2014, les personnes suivantes ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Tableau 1.2 Personne-ressource invitée en 2014

Organisation	Personne-ressource	Sujet abordé
GARAF	M. Pablo Desfossés, coordonnateur	Programme de surveillance du ruissellement des eaux de surface; plantations au site.

1.3 CALENDRIER THEMATIQUE

En début d'année, un calendrier annuel de thèmes à aborder a été proposé, lesquels pourraient ensuite être repris au même trimestre lors des années suivantes. Par ailleurs, à chaque rencontre, un point est fait sur le registre des plaintes, ainsi que sur les actions de suivi.

Cette formule vise à assurer un suivi plus fluide des divers dossiers et structurer davantage les rencontres du Comité. Toutefois, il ne s'agit que d'une trame de base, à laquelle les membres du Comité peuvent en tout temps ajouter des sujets d'actualité ou interrogations ponctuelles. La proposition a été adoptée par le Comité et le tableau 2.1 en présente le contenu.

Tableau 2.1 Calendrier thématique par trimestre

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> ● Validation du rapport annuel ● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement des cellules ◆ Travaux divers (captage et traitement) ◆ Travaux à venir ◆ Mesures d'atténuation anticipées 	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Eaux de surface ◆ Eaux souterraines ◆ Eaux de lixiviation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Visite du site d'enfouissement ● Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Biogaz ◆ Reboisement et aménagement sur le site ◆ Contrôle des goélands ● WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ● Mise à jour sur la lettre de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Projet d'écocentre et récupération de matériaux secs ◆ Constitution du Fonds de fermeture ◆ Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale ◆ Bilan annuel des plaintes ◆ Retour sur les journées portes ouvertes ◆ Bilan des visites du MEEDLCC
<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Actions de suivi ● Registre des plaintes

Les ordres du jour détaillés sont présentés à l'annexe 1.

1.4 VISITES TERRAIN DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La rencontre du mois de juin a débuté par une visite terrain pour assister à l'échantillonnage d'un puits d'eau sur le site et discuter du suivi environnemental des eaux avec la technicienne responsable, avant de se faire présenter les résultats annuels par M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement.

La rencontre du mois de septembre a débuté par une visite guidée du site d'enfouissement de Saint-Nicéphore, laquelle était commentée par M. Ghislain Lacombe. M. Pablo Desfossés, coordonnateur du Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune (GARAF) était aussi présent afin de commenter les endroits du site accueillant des projets de reboisement. Au cours de la visite, M. Lacombe a entre autres attiré l'attention des membres sur l'évolution des travaux à la cellule 3A et sur la ligne de dispersion de neutralisant d'odeurs.

2 TRAVAUX RÉALISÉS

WM fait le point de façon régulière sur les travaux en cours au site de Saint-Nicéphore. Parmi les travaux réalisés au cours de l'année 2014, on compte entre autres :

- Des travaux d'aménagement pour quatre des six nouveaux hectares autorisés par le dernier décret, soit l'installation de deux tranchées de captage du biogaz durant l'hiver puis des membranes géosynthétiques au cours de l'été.
- La mise en place de la ligne de dispersion de neutralisant d'odeurs, qui élimine les molécules odorantes.
- Le recouvrement final des cellules 7 et 8, soit huit hectares recouverts d'argile, 14 puits verticaux ainsi que des collecteurs installés pour assurer le captage du biogaz.

3 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

3.1 LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE

En mai 2014, WM a présenté les résultats du suivi environnemental des eaux de surface, des eaux souterraines et des eaux de lixiviation. À l'aide de différentes cartes et tableaux de données, WM a fait le point sur les résultats obtenus, qui concluent que la qualité des eaux se maintient conforme aux exigences.

Depuis 2012, WM effectue de façon volontaire, aux deux ans, le suivi environnemental des eaux de six puits résidentiels à proximité du site, à la demande des citoyens. Ces puits sont situés en amont et en aval du sens d'écoulement général des eaux souterraines. Les paramètres vérifiés se basent sur les critères du Règlement sur l'eau potable. Les derniers échantillonnages, effectués en 2012, étaient conformes aux critères, et les résultats des échantillonnages réalisés en 2014 seront connus et présentés au Comité à la deuxième rencontre de 2015.

3.2 LA QUALITE DE L'EAU DU RUISSEAU PAUL-BOISVERT

Le ruisseau Paul Boisvert est le cours d'eau s'écoulant à proximité du lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore. Il constitue un élément d'intérêt pour la communauté, qui se préoccupe de la qualité de ces eaux. En 2011, de façon volontaire, WM a mis en place un

programme de suivi du ruissellement des eaux de surface (PSRES) qui s'écoulent vers ce ruisseau, en collaboration avec le GARAF, un organisme environnemental local. Ce programme vise à surveiller si les eaux de surface qui transitent par le site ont des impacts sur la qualité de l'eau du ruisseau. Le protocole a été validé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Ainsi, différents points d'échantillonnage ont été installés dans le ruisseau. Les analyses de l'eau échantillonnée s'effectuent en collaboration avec le laboratoire de l'usine de traitement des eaux usées de la Ville de Drummondville, et le GARAF assure la production du rapport annuel.

En 2014, M. Pablo Desfossés, coordonnateur du GARAF est venu présenté le bilan 2013 :

- 14 points d'échantillonnage complémentaires à ceux exigés par le Ministère ont été installés pour renforcer la surveillance.
- des travaux d'entretien des fossés ont été réalisés pour s'assurer que les eaux de pluie soient bien drainées.

Les résultats présentés par le GARAF démontrent une amélioration constante des eaux de ruissellement depuis 2012, ce qui confirme l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place (voir section 4.1.2).

4 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

4.1 CAPTAGE ET MISE EN VALEUR DU BIOGAZ

Un suivi assidu est réalisé auprès des puits verticaux et des tranchées horizontales afin de s'assurer d'un captage optimal du biogaz produit par les matières résiduelles enfouies.

Le biogaz capté est envoyé à une station de pompage où une partie (55 %) est valorisée et envoyée à une centrale de production d'électricité. Les équipements qui assurent cette production d'électricité sont des installations qui génèrent beaucoup de chaleur. Cette chaleur est récupérée pour alimenter un complexe de serres de tomates géré par la compagnie Les Serres Demers.

Les membres du Comité ont soulevé le fait que la portion de biogaz éliminée représente toujours 45 %. WM a fait savoir que de nouveaux projets de valorisation étaient à l'étude.

4.2 REBOISEMENT ET AMENAGEMENT SUR LE SITE

Parmi les différents projets de reboisement et d'aménagement menés sur le site de Saint-Nicéphore, on compte, entre autres, la plantation de saules sur les surfaces dénudées, la revégétalisation de pentes et la stabilisation des berges.

Ces plantations sont réalisées par le GARAF, depuis 2010, et constituent des mesures d'atténuation du ruissellement des eaux de surface, dans le cadre du Programme de suivi présenté à la section 3.2. Le bilan des plantations réalisées par le GARAF au lieu

d'enfouissement de Saint-Nicéphore pour 2014 fait état de 220 nouveaux arbustes et 12 698 arbres. Au cours de ces cinq dernières années, le total d'arbres, d'arbustes et de tiges plantés s'élève maintenant à 50 251.

4.3 CONTROLE DES GOELANDS

Depuis 2012, WM fait appel à des fauconniers pour assurer le contrôle des goélands. En hiver, les heures de présence des fauconniers sont réduites puis arrêtées, considérant que les goélands sont peu présents. Au printemps, lors du début de la migration, l'effarouchement reprend tôt, avec deux fauconniers plutôt qu'un, pour contrer le retour des goélands et freiner leur installation.

En 2014, le nombre global de goélands observés au site était à la baisse. WM espère que les nouvelles générations de goélands délaisseront le lieu d'enfouissement si ce dernier est moins attractif, par la présence du fauconnier. L'effarouchement donne donc des résultats satisfaisants et se poursuivra en 2015. WM a également mentionné qu'elle travaille activement avec la firme GPF Faune et le GARAF pour la réhabilitation dans le milieu naturel, aux abords du lieu d'enfouissement, d'un faucon pèlerin retrouvé abandonné au pied d'un nid.

5 WM ET LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En 2011, le gouvernement s'est doté d'une Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, dans le cadre de laquelle un plan quinquennal a été lancé en 2013. L'objectif fondamental de la Politique est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec, soit le résidu ultime.

Dans ce contexte, WM a présenté au Comité, deux des dix stratégies du gouvernement qui touchent directement les activités du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore :

- Décourager et contrôler l'élimination :
 - ◆ Augmentation des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
 - ◆ Mise en œuvre du programme d'inspection systématique des lieux d'élimination des matières résiduelles
 - ◆ Obligation pour l'ensemble des exploitants à assumer les coûts de gestion après la fermeture des lieux d'élimination

- Bannir la matière organique
 - ◆ Interdiction d'élimination du papier, du carton et du bois
 - ◆ Élaboration d'une stratégie afin d'interdire l'élimination de la matière organique putrescible
 - ◆ Poursuite de la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage

Les membres ont ainsi eu l'occasion de mieux comprendre et discuter du contexte de la politique de gestion des matières résiduelles dans lequel WM opère ses lieux d'enfouissement.

6 BILAN DE L'ANNÉE

6.1 PROJET D'ECOCENTRE ET RECUPERATION DE MATERIAUX SECS

WM a poursuivi ses discussions avec les autorités de la Ville de Drummondville en vue de la mise en opération de l'écocentre, souhaitée au cours de l'année 2015. Ce projet pourrait accueillir 3 000 tonnes, dont 120 tonnes de résidus domestiques dangereux. Les citoyens des municipalités de la MRC de Drummond auraient accès gratuitement à ce service, en présentant une preuve de résidence, avec une quantité maximale de matières à déterminer par les autorités de la MRC. Le projet d'aire de récupération de matériaux secs pourrait quant à lui accueillir environ 6 000 tonnes par année en provenance des entrepreneurs locaux du secteur de la construction et serait géré selon le principe d'utilisateur-payeur..

6.2 CONSTITUTION DU FONDS DE FERMETURE

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de son Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR), les exploitants de lieux d'enfouissement sont tenus de se doter d'un fonds post-fermeture. Cette exigence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), vise à assurer la capacité des exploitants à couvrir les coûts associés à la gestion post-fermeture du lieu d'enfouissement, pour une période minimale de 30 ans, ou aussi longtemps que le site sera susceptible de constituer une source de contamination. L'argent est versé dans une fiducie, ne peut servir à aucune autre activité, et l'accord du MDDELCC est nécessaire pour retirer des sommes. Le montant est fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture.

Les garanties financières associées au site de Saint-Nicéphore sont constituées selon les conditions suivantes :

- Phase 3 A du site (autorisée en 2013) :
 - ◆ Coûts estimés des activités post-fermeture : 4,5 millions \$
 - ◆ Somme accumulée à raison de 1,50 \$/mètre cube reçu au site, et versée dans une fiducie dont le Ministère est bénéficiaire.
- Phases 1 à 2 du site (exploitées de 1984 à 2013) :
 - ◆ Coûts estimés des activités post-fermeture : 11 millions \$
 - ◆ Somme garantie par une lettre de crédit déposée au Ministère
 - ◆ Initiative volontaire de WM, implantée en 2010, en réponse à une demande du Comité.

Tous les ans, WM s'engage à présenter la lettre de crédit renouvelée au Comité. En ce qui concerne le fonds de fermeture pour la phase 3 A, WM a versé 356 508 \$ en 2014.

6.3 CONTRIBUTION AU FONDS D'URGENCE ET D'ACTION ENVIRONNEMENTALE

Le fonds d'urgence vise à assurer la disponibilité de montants pour la Ville de Drummondville en cas d'urgence environnementale, tandis que le fonds d'action environnementale constitue un fonds à la disposition de la Ville pour mener des projets environnementaux spécifiques.

Les montants sont calculés à raison de 0,25 \$ par tonne de matière entrant au site pour le fonds d'urgence et 0,75 \$ par tonne pour le fonds d'action environnementale. Un bilan des contributions est présenté au tableau 3.1.

Tableau 3.1 Bilan des contributions aux Fonds d'urgence et d'actions environnementales

Année	Fonds d'urgence environnementale	Fonds d'action environnementale	Total
2014	34 468,73 \$	123 751,67 \$	158 220,40 \$
À ce jour	64 060,52 \$	226 869,05 \$	290 929,57 \$

6.4 BILAN ANNUEL DES PLAINTES

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par l'entreprise qui met ensuite en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments vécus par la population locale.

Le registre 2014 des plaintes est présenté à l'annexe 2 et compte 14 plaintes, traitant de 19 événements, dont :

- 10 liés au bruit
- 6 liés aux odeurs
- 2 liés aux déchets en bordure de la route
- 1 lié aux goélands

D'autre part, en réponse aux recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et des discussions tenues lors des rencontres du Comité, WM s'est engagée à entretenir une meilleure communication avec le voisinage.

Ainsi, en parallèle de la mise en ligne du site Internet du Comité de vigilance, WM a mis en place en 2014, une campagne de diffusion de sa démarche de gestion des plaintes. Ainsi, un document d'information a été distribué dans le voisinage pour mieux faire connaître le numéro de téléphone pour faire un signalement, l'approche de WM et le site Internet du Comité de vigilance. De plus, un membre de l'équipe de WM est désormais disponible 24/7 pour assurer le suivi des signalements.

6.5 BILAN DES VISITES DU MDDELCC

M. Mercier a effectué un retour sur les visites du Ministère pour 2014, précisant qu'aucune mesure corrective n'avait été demandée. Ces visites mensuelles visent à procéder à l'inspection complète des installations et la vérification du registre au poste de pesée. Le registre de ces visites est présenté à l'annexe 3.

En 2014, plusieurs membres de la Direction régionale et de la Direction des Évaluations environnementales du Ministère ont effectué une visite du lieu d'enfouissement.

6.6 AUTRES DOSSIERS

En mai, le Conseil du bâtiment durable du Canada a décerné à WM une certification Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®), distinction Or, pour le centre de formation en entreprise et récupération (CFER) des Chênes. Cette certification souligne les efforts de l'entreprise et ses préoccupations pour l'écoconstruction. Les membres du Comité ont été invités à la remise de la certification. Un communiqué de presse a été produit et diffusé pour l'occasion, et envoyé aux membres du Comité de vigilance.

À la demande des membres, un site Internet dédié au Comité de vigilance a été mis en ligne à l'automne 2014. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour informer la communauté des activités liées au site d'enfouissement et améliorer la gestion des plaintes reçues. Un communiqué de presse a d'ailleurs été publié pour le lancement et deux articles ont été publiés dans les médias locaux le lendemain. Le site Internet dispose aussi d'une section "Alertes odeurs". Ces alertes sont des outils qui permettent d'informer la population lorsque des travaux exceptionnels susceptibles de générer des odeurs sont en cours comme des travaux de forage de puits de captage du biogaz par exemple. Les membres du Comité ont été consultés pour la validation du contenu du site Internet avant sa mise en ligne publique.

En novembre, WM s'est vu décerner le prix Envirolys pour son engagement communautaire, par le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ). Ce prix récompense les initiatives de WM dans la communauté de Drummondville, notamment son soutien à de nombreux organismes, dont son partenariat avec la Commission scolaire des Chênes pour le CFER et pour son appui aux actions du GARAF.

7 RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa huitième année d'activités régulières.

Les activités du Comité ne se limitent pas à assister aux réunions courantes. En effet, les membres participent aussi à des événements, étudient les rapports et présentations qui leur sont remis, effectuent des visites terrain, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2014, le Comité a effectué à un suivi attentif de différents dossiers, notamment le suivi environnemental des eaux, la performance environnementale du lieu d'enfouissement et les engagements financiers de WM.

Enfin, les membres ont assuré le suivi systématique des activités régulières et des suivis environnementaux du site, telles que la gestion des plaintes et les visites du MDDELCC.

Sujets à aborder en 2015

Pour 2015, le Comité pourra s'inspirer du calendrier annuel convenu pour aborder, entre autres, les thématiques suivantes :

- Travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir;
- Suivi environnemental des eaux;
- Performance environnementale;
- WM et la Politique de gestion des matières résiduelles du Québec;
- Bilan de l'année.

Annexe 1 :

Ordres du jour des rencontres du Comité

Date	Sujets traités
Trimestre 1	
Rencontre du 26 mars 2014	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation du rapport annuel ● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement des cellules ◆ Travaux divers (captage, traitement) ◆ Travaux à venir ◆ Mesures d'atténuation anticipées ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Création d'un site Internet pour le Comité ◆ Mise en place des composantes du Complexe environnemental et énergétique ● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes
Trimestre 2	
Rencontre du 28 mai 2014	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Eaux de surface ◆ Eaux souterraines ◆ Eaux de lixiviation ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Création du site Internet ◆ Mise en place des composantes du Complexe environnemental et énergétique ◆ Certification LEED pour le CFER des Chênes ◆ Diffusion du rapport annuel ● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes

Trimestre 3	
Rencontre du 10 septembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> ● Visite du site d'enfouissement ● Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Biogaz ◆ Reboisement et aménagement sur le site ◆ Contrôle des goélands ● WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ● Mise à jour sur la lettre de crédit ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Site Internet du Comité ◆ Mise à jour de la liste des membres du Comité ◆ WM finaliste aux Phénix de l'environnement pour le projet de serres Demers ● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes ◆ Bilan des visites du MDDELCC
Trimestre 4	
Rencontre du 26 novembre 2014	<ul style="list-style-type: none"> ● Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Projet d'écocentre et récupération de matériaux secs ◆ Constitution du Fonds de fermeture ◆ Contribution au Fonds d'urgence et d'action environnementale ◆ Bilan annuel des plaintes ◆ Retour sur les journées portes ouvertes ◆ Bilan des visites du MDDELCC ● Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en ligne du site Internet du Comité et communiqué de presse associé ◆ Communication avec le voisinage ◆ Candidature du projet de serres Demers aux Phénix de l'environnement ◆ Lauréat 2014 - Prix Envirolyls - Engagement communautaire ◆ Qualité de l'eau à la sortie de la propriété de WM ◆ Programme d'échantillonnage de puits privés dans le voisinage ◆ Représentation du Comité de vigilance au CRECQ ● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> ◆ Registre des plaintes

Annexe 2 :

Registre 2014 des plaintes

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
18 et 19 mars 2014	N/A	Citoyen Club du Faisan	Bruits de sirène et de machinerie vers 6h30	<p>Nous avons peu de détails concernant la plainte, nous n'avons pas eu de sirènes n'y d'alarmes pour ces matins; serait-ce des alarmes de recul?</p> <p>Pour ce qui est du bruit de machinerie, nous allons nous assurer que les machines démarrent le plus tard possible c'est-à-dire 7h00. Nous allons aussi aviser les chauffeurs des camions qui stationnent au site afin qu'ils limitent le bruit au démarrage et en évitant de faire marche arrière le matin.</p>
18 et 19 mars 2014	N/A	Citoyen Club du Faisan	Bruits de sirène et de machinerie vers 6h30	<p>Nous avons peu de détails concernant la plainte, nous n'avons pas eu de sirènes n'y d'alarme pour ces matins; serait-ce des alarmes de recul?</p> <p>Pour ce qui est du bruit de machinerie, nous allons nous assurer que les machines démarrent le plus tard possible c'est-à-dire 7h00. Nous allons aussi aviser les chauffeurs des camions qui stationnent au site afin qu'ils limitent le bruit au démarrage et en évitant de faire marche arrière le matin.</p>
12 mai 2014	Vents 16km/h du N-O	Citoyen Club du Faisan	Odeurs et bruits de camions (panneaux qui claquent)	<p>Les odeurs étaient principalement causées par des travaux en cours sur le site, le système mobile de neutralisant d'odeur était utilisé.</p> <p>Le bruit était généré par des camions transportant de la pierre qui faisaient claquer les panneaux lors du déchargement, les chauffeurs ont été avisés et la situation corrigée immédiatement.</p>

15 mai 2014	N/A	Citoyen boul. St- Joseph	Déchets et sable le long de la route	Les déchets ont été ramassés immédiatement. Le balayage de la route a été fait le 22 mai.
19 juin 2014	Variable	Citoyen boul. St- Joseph	Odeurs fortes depuis quelques jours	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.
11 juillet 2014	Variable	Citoyen St- Lucien	Odeurs de déchets	Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.
14 juillet 2014	N/A	Citoyen Club du Faisan	Bruits d'oiseaux très forts	Utilisation inappropriée des cris de détresse par le fauconnier. L'employé concerné a été avisé et des mesures disciplinaires furent appliquées.
30 juillet 2014	Variable	Citoyen Club du Faisan	Bruits et odeurs	Arrivée de nombreux camions vers 5h30 à quelques reprises à l'entrée du site, soit l'heure d'ouverture (7h). Nos registres démontrent qu'en moyenne il y a 2 à 4 camions qui arrivent avant l'ouverture du site. Odeurs : des travaux de construction de tranchées de captage du biogaz sont en cours, utilisation du système mobile de neutralisant d'odeurs.
5 août 2014 19h15	N-O, très humide, 10 km/h	Citoyen Club du Faisan	Odeurs fortes depuis l'avant-midi	Travaux de construction de tranchées de captage du biogaz sont en cours, utilisation du système mobile de neutralisant d'odeurs. De l'équipement supplémentaire a été loué afin d'accélérer la réalisation des travaux.

6 août 2014 21h10	N-O, très humide, 10 km/h	Citoyen Club du Faisan	Odeurs fortes depuis 2 à 3 jours	Travaux de construction de tranchées de captage du biogaz sont en cours, utilisation du système mobile de neutralisant d'odeurs. De l'équipement supplémentaire a été loué afin d'accélérer la réalisation des travaux.
7 août 2014	N/A	Citoyen boul. St- Joseph	Déchets le long de boul. St-Joseph	Déchets déchiquetés par une tondeuse le long du fossé. Les déchets ont été ramassés.
8 septembre 2014	Variable	Citoyen Club du Faisan	Bruits, odeurs et goélands	Le citoyen se plaint de différents bruits, d'épisodes d'odeurs ainsi que de la présence de goélands. Nous avons communiqué avec le citoyen afin de planifier une rencontre, le citoyen n'en voyait pas la pertinence. Une discussion téléphonique s'en ait suivie.
30 NOVEMBRE 2014	Vents du N- O à 14 km/h	Citoyen — Club du Faisan	BRUITS	Le citoyen se plaint de différents bruits, à 5h47 alarme de recul et entre 6h23 et 6h30 cognement sur métal. Les personnes concernées ont été avisées par écrit des consignes à respecter.

Annexe 3 :

Registre 2014 des visites

du MDDELCC

Date	Raison de la visite	Correctif apporté
24 janvier 2014	Visite de routine – site	
24 janvier 2014	Visite de routine – balance	
18 mars 2014	Visite de routine – site	
18 mars 2014	Visite de routine – balance	
3 avril 2014	Visite de routine – site	
3 avril 2014	Visite de routine – balance	
8 mai 2014	Visite de routine – site	
8 mai 2014	Visite de routine – balance	
10 juin	Visite de routine – balance	
10 juin	Visite de routine – site	
11 juillet	Visite de routine – balance	
11 juillet	Visite de routine – site	
11 juillet	visite des membres du bureau régional du Ministère et les membres de la direction des évaluations environnementales du même ministère	
7 août	Visite de routine – balance	
7 août	Visite de routine – site	
25 septembre	Visite de routine - balance	
25 septembre	Visite de routine - site	
16 octobre	Visite de routine - balance	
16 octobre	Visite de routine - site	
13 novembre	Visite de routine - balance	
13 novembre	Visite de routine - site	

Annexe 4 :

Photographie aérienne du LET de Saint-Nicéphore

